

COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL



PERMANENT INTERESTATE COMMITTEE
FOR DROUGHT CONTROL IN THE
SAHEL

CILSS

INSTITUT DU SAHEL

PROGRAMME MAJEUR POPULATION/DEVELOPPEMENT

(CERPOD)

**Questions de population au Mali : des enjeux
internationaux aux perspectives locales**

Les nouvelles tendances migratoires en Afrique de l'Ouest

Présenté par

Dr Sadio Traoré

Introduction

Avant 1993, les seules sources de données disponibles sur les migrations internationales en Afrique de l'Ouest étaient constituées par les recensements généraux de population. Mais ces sources mesurent le phénomène de façon indirecte : ce sont plus les migrants durée de vie qu'on comptabilise que les migrations dans une période précise.

Les enquêtes du Réseau Migrations et Urbanisation en Afrique de l'Ouest (REMUAO) ont été les premières opérations qui permettent de mesurer les migrations directement auprès des ménages. À l'aide de ces enquêtes, les flux migratoires intervenus au cours des années 1988-92 ont été mesurés auprès de la population âgée de 15 ans et plus des sept pays du REMUAO que sont : le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Sénégal.

Les analyses descriptives ont montré pour les tendances des années 1988-92, une relative conformité des anciens schémas en particulier le fait que le Burkina Faso demeure le principal pays d'émigration et la Côte d'Ivoire le principal pays d'immigration de la sous-région. Toutefois, l'hypothèse du maintien des courants migratoires en faveur de la Côte d'Ivoire et des pays côtiers en général ne semble pas se vérifier. Les courants migratoires internationaux ont été très sensibles à la conjoncture économique défavorable des années 80 qui a occasionné des retours au Burkina Faso et au Mali. Les échanges internationaux, dans les années 80 et 90, se sont révélés être plus équilibrés que ceux des années 60 et 70.

Le rôle de la migration dans la croissance urbaine est confirmé, toutefois, l'exode rural n'est plus un mouvement asymétrique des ruraux au bénéfice du milieu urbain national, mais au contraire un mouvement plus large où les pays voisins ont une importance prépondérante. Si la croissance migratoire des capitales demeure positive (entre +0,5 % et 3,1 %), elle est due essentiellement à la migration féminine de plus en plus importante.

Le REMUAO avait entre autres objectifs la détermination des causes et conséquences macro-sociales des migrations sur les conditions de vie des populations. Ainsi donc, des questionnaires approfondis ont été administrés aux différentes catégories de migrants et aux non-migrants. La présente communication reprend les principales conclusions issues de l'analyse du questionnaire approfondi « Migrant ». Ce questionnaire s'adressait aux personnes âgées de 15 ans et plus qui ne résidaient pas à leur lieu de naissance (c'est-à-dire des immigrants), et dont la durée d'établissement était de 5 ans ou moins.

Dans un premier temps, nous donnerons un aperçu des résultats d'ensemble relatifs aux différentes étapes du processus migratoire abordé par ce questionnaire, en particulier le motif principal de migration, la prise de décision, le financement de la migration, etc. Ensuite, dans une seconde partie, nous examinerons les conditions d'insertion socio-économique des migrants en ville. Ceci voudrait dire que nous nous intéresserons principalement au flux migratoire rural – urbain.

Le motif principal de la migration

Les analyses précédentes nous ont montré que la migration, de par son ampleur, est un phénomène important dans la vie des populations de l'Afrique de l'Ouest. Plusieurs analyses

historiques et socio-économiques permettent de percevoir cette importance au fil du temps. On note par exemple, sur le plan macro-économique, les limites d'un développement de la région depuis la période coloniale, situation qui se poursuivra et s'aggravera après les indépendances. Par la conjonction de plusieurs facteurs historiques, structurels et conjoncturels, les disparités régionales sont devenues si importantes qu'elles créent aujourd'hui une dynamique de compétition à laquelle tous les groupes prennent part.

Tout en s'intensifiant, le phénomène migratoire se restructure. De contraignant sous la domination coloniale notamment avec les conscriptions, les grands travaux coloniaux, la migration répond de plus en plus à des besoins de reproduction qui iront en s'accroissant. La migration était dominée par les hommes. Actuellement les femmes sont de plus en plus impliquées. Les motifs, les orientations, les durées de migration évoluent parallèlement à la restructuration de l'espace migratoire.

Au tableau 1 nous avons présenté le motif principal de migration déclaré par les immigrants du flux rural-urbain. Dans l'ensemble, la recherche du travail motive un peu moins du tiers des migrations, tandis que les événements liés à la vie de couple (mariage, veuvage, divorce) concernent le quart (25,3%). Les autres motifs d'ordre familial et social représentent 13%. En outre, les motifs semblent bien tranchés entre hommes et femmes. La migration masculine a pour cause première le travail (47,8%) suivi par les études (16%) et les autres raisons familiales et sociales (11%). La migration des femmes quant à elle, est motivée principalement par les événements de la vie de couple (près de 50%). Le travail et les autres raisons familiales et sociales motivent respectivement 14 et 15% des migrations féminines.

Tableau 1 : Motif principal de migration selon le sexe et la génération (Flux Rural-Urbain)

Ensemble				
	15-29 ans	30-49 ans	50 ans&+	Total
Mar/Veu/Div*	30,3	17,2	11,1	25,3
Travail	28,7	44,9	14,4	31,4
Etudes	16,1	1,7	0,3	11,1
AutRaF&S**	12,1	12,8	19,3	12,9
Autres	12,8	23,4	54,9	19,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Hommes				
Mar/Veu/Div*	2,1	0,8	2,8	1,7
Travail	45,6	59,9	21,6	47,8
Etudes	27,4	2,3	0,1	16,1
AutRaF&S**	11,2	12,4	5,6	11,0
Autres	13,7	24,6	69,9	23,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Femmes				
Mar/Veu/Div*	51,6	52,6	23,6	49,7
Travail	15,8	12,5	3,8	14,4
Etudes	7,6	0,5	0,7	5,9
AutRaF&S**	12,9	13,8	39,8	15,0
Autres	12,1	20,6	32,1	14,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Cet effet de genre observé, apparaît au niveau des générations. Chez les hommes, les plus jeunes migrent en proportion remarquable pour les études (27%), loin derrière le travail (46%). Pour les plus vieilles générations, les raisons sont généralement non spécifiées. Néanmoins près du cinquième des migrations de cette génération sont motivés par le travail. Chez les femmes, le mariage constitue la principale cause de migration aussi bien chez les plus jeunes que chez les générations intermédiaires (chez les plus vieilles, d'autres raisons d'ordre familial et social dominant). On note également chez les jeunes générations de fortes proportions de migrations liées aux travail (16% pour les moins de 30 ans et 13% pour les 30-49 ans).

La personne consultée au moment de la prise de décision

Les résultats d'ensemble par sexe génération (Tableau 2) indiquent que la décision migratoire est plus souvent prise après consultation (59% des cas). Cette consultation est faite essentiellement auprès d'un parent (28%) ou auprès du conjoint (22%). Il y a des différences par génération cependant. Les plus jeunes comme on s'attendait, migrent après avoir consulté un parent ou le conjoint (62% des cas). Les moins jeunes et les plus vieilles générations semblent plus autonomes dans leur prise de décision (respectivement 52% et 62%). Si elles consultent, les premières consultent le conjoint (un cas sur deux) tandis que les secondes consultent surtout un parent.

Les hommes sont plus autonomes dans leur prise de décision de migrer (59% des cas contre 22% seulement pour les femmes). La personne consultée est généralement un parent chez les hommes, alors que pour les femmes c'est d'abord le conjoint (43% des cas) et ensuite un parent (29% des cas). Quelques différences au niveau des générations sont à faire remarquer. Les hommes, lorsqu'ils consultent, les plus jeunes générations le font essentiellement auprès des parents, les plus vieilles consultent d'autres personnes. Chez les femmes, les jeunes générations consultent parents et conjoints tandis que les plus vieilles consultent surtout les parents.

Tableau 2 : Personne consultée lors de la prise de décision de migrer par sexe (flux rural-urbain)

Ensemble				
	15-29 ans	30-49 ans	50 ans&+	Total
Personne	33,8	51,6	61,5	40,8
Conjoint	25,1	20,3	4,0	21,9
Parent	36,5	8,5	24,2	28,4
Autres	4,6	19,6	10,3	8,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Hommes				
Personne	50,3	65,8	80,4	58,9
Conjoint	2,0	1,9	0,1	1,7
Parent	43,8	6,9	8,6	27,5
Autres	3,9	25,4	10,9	11,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Femmes				
Personne	21,1	20,3	30,9	21,7
Conjoint	42,7	61,0	10,3	43,3
Parent	31,0	11,9	49,6	29,3

Autres	5,2	6,8	9,2	5,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Les résultats par pays présentés en annexe 1, pour les générations de moins de 30 ans, montrent un schéma relativement identique selon le pays au niveau des plus jeunes générations d'hommes. Il s'agit d'une autonomie relativement importante et la référence à un parent lorsqu'on se décide à consulter. Pour les générations intermédiaires, les schémas sont quelque peu similaires également, à savoir une large autonomie dans la prise de décision et le recours à d'autres personnes que les parents en cas de consultation. Le Sénégal, et dans une moindre mesure la Guinée font exception. Dans ces deux cas, on note de fortes proportions de parents consultés lors de la prise de décision au niveau de ces générations. On notera également pour les plus vieilles générations, que d'autres personnes autres que les parents sont le plus souvent consultées, sauf en Côte d'Ivoire et en Guinée.

Chez les femmes, quelque soit le pays, les plus jeunes générations sont les moins autonomes dans la prise de décision migratoire. Les personnes consultées sont surtout les conjoints notamment en Guinée et Niger et en Mauritanie. Dans les autres pays, les parents jouent un rôle important. Ce rôle des parents est aussi prédominant dans tous les pays au niveau des plus vieilles générations alors que les générations intermédiaires consultent essentiellement leurs conjoints et ce, quelque soit le pays.

En rapprochant ces résultats de ceux qui précèdent sur le motif de migration, on peut retenir que les migrations des hommes qui sont essentiellement motivées par le travail ou accessoirement les études et autres raisons familiales sont souvent associées à une décision plutôt individuelle. Les femmes par contre, dont les migrations sont le plus souvent motivées par des événements liés à la vie de couples soient associées à une décision impliquant le conjoint ou les parents. Mais que dire des tendances de migrations pour recherche d'emploi que nous avons observées précédemment auprès des jeunes générations de femmes? S'agit-il de migrations autonomes ou plutôt des migrations impliquant la famille?

Résidence de la personne consultée au moment de la prise de décision de migrer

Aux migrants qui ont répondu avoir consulté une personne, il a été demandé la résidence de la personne consultée. Les résultats d'ensemble (Tableau 3) montrent que la plupart des personnes consultées vivent à la résidence actuelle du migrant et ce quelle que soit la génération. On note toutefois pour les plus jeunes générations, une proportion plus importante de personnes consultées vivant dans la résidence précédente (42%).

Tableau 3 : Résidence de la personne consultée lors de la prise de décision de migrer par sexe (flux rural-urbain)

Ensemble				
	15-29 ans	30-49 ans	50 ans&+	Total
Résidence précédente	42,3	27,2	10,1	37,3
Résidence actuelle	49,5	48,9	75,2	50,9
Autres	8,2	23,9	14,7	11,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Hommes				
Résidence précédente	45,8	31,1	18,8	40,5
Résidence actuelle	45,8	26,4	30,5	39,7

Autres	8,4	42,5	50,7	19,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Femmes				
Résidence précédente	40,6	23,6	6,7	35,6
Résidence actuelle	51,3	69,8	92,3	57,0
Autres	8,1	6,6	1,0	7,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Par sexe, les différences entre la résidence actuelle et la résidence précédente sont moins tranchées chez les hommes surtout pour les plus jeunes. Pour les vieilles générations, le plus souvent la personne consultée réside ailleurs, sinon elle se trouve plus souvent à la résidence précédente pour les 30-49 ans ou au contraire à la résidence actuelle pour les 50 ans et plus. Chez les femmes, les personnes consultées habitent le plus souvent à la résidence actuelle et accessoirement à la résidence précédente notamment celles consultées par les plus jeunes générations.

Les résultats par pays figurent à l'annexe 2. Il en ressort que pour les hommes de 15-29 ans, la personne consultée réside plus souvent à la résidence actuelle sauf au Mali et au Sénégal où la résidence précédente domine (respectivement 62% et 52%). Pour les 30-49 ans, la personne consultée se trouve plus souvent à la résidence précédente au Mali et au Niger et à la résidence actuelle en Guinée et au Sénégal. Dans les autres pays, la résidence de la personne consultée se trouve ailleurs. Pour les 50 ans et plus, la résidence actuelle est plus souvent citée, à l'exception de la Côte d'Ivoire et du Mali où les autres résidences dominent.

Chez les femmes, les personnes consultées par les plus jeunes générations se trouvent le plus souvent à la résidence actuelle dans tous les pays à l'exception du Mali où elles habitent la résidence précédente. De même pour les générations intermédiaires et les plus vieilles, les personnes consultées habitent le plus souvent à la résidence actuelle avec une part relativement importante de la résidence précédente au Mali et au Burkina Faso (plus du tiers des répondantes), en ce qui concerne les générations intermédiaires.

Nous avons vu précédemment que dans l'ensemble, la décision des migrants est le plus souvent autonome tandis que celle des migrantes est prise après consultation du conjoint ou d'un parent. Or, la personne consultée vit le plus souvent à la résidence actuelle. Ceci accredit l'hypothèse de l'existence de migration d'accompagnement, c'est-à-dire, des femmes migrantes qui rejoindraient leurs conjoints installés en ville.

Le financement de la migration

A la question de savoir qui a financé leur migration, les migrants ont répondu pour près de 60% qu'elle a été financée par un conjoint, un parent ou autre. Ce sont les plus jeunes générations dont les migrations sont les plus financées (72%). Les plus âgées sont relativement plus autonomes. Plus de 60% des migrants des autres générations ont financé eux-mêmes leur migration.

Pour l'ensemble et par sexe et génération (Tableau 4), les hommes des plus vieilles générations financent eux-mêmes leur migration pour plus de 80% des cas. Ce sont les plus jeunes qui recourent aux parents pour le financement de leur migration. Quant aux femmes, le financement de la migration est assuré le plus souvent par le conjoint ou accessoirement par

un parent dans le cas des moins de 50 ans. Dans le cas des plus de 50 ans, ce sont les parents qui financent le plus souvent la migration.

Les résultats par pays qui figurent à l'annexe 3, montrent pour les plus jeunes générations d'hommes que si la migration n'est pas financée par le migrant, elle l'est par un parent. A défaut des parents, d'autres personnes sont sollicitées plus fréquemment au Sénégal et au Niger que dans les autres pays. Pour les générations intermédiaires, la migration est financée le plus souvent par le migrant lui-même. Sinon il fait appel aux parents comme c'est le cas au Sénégal et en Guinée, ou à d'autres personnes. Quant aux plus vieilles générations, le financement de la migration est presque toujours assuré par le migrant à l'exception de la Côte d'Ivoire et du Sénégal où dans un cas les parents interviennent et dans l'autre d'autres personnes.

Tableau 4 : Source du financement de la migration par sexe (flux rural-urbain)

Ensemble				
	15-29 ans	30-49 ans	50 ans&+	Total
Personne	28,3	64,3	63,2	40,2
Conjoint	25,8	19,4	3,7	22,2
Parent	42,6	5,7	28,3	32,3
Autres	3,3	10,6	4,8	5,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Hommes				
Personne	41,0	82,1	90,3	60,0
Conjoint	1,1	0,1	0,0	0,6
Parent	54,2	5,2	7,0	32,9
Autres	3,7	12,6	2,7	6,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Femmes				
Personne	18,8	25,0	19,2	19,8
Conjoint	44,2	61,9	9,8	44,4
Parent	33,9	6,7	62,7	31,8
Autres	3,1	6,4	8,3	4,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Chez les femmes, comme il a été dit, la migration des plus jeunes générations est financée principalement par le conjoint ou les parents sauf en Mauritanie où les parents interviennent pour près de 6% des cas seulement. La migration des générations intermédiaires est financée principalement par les migrantes elles-mêmes en Côte d'Ivoire et en Mauritanie (près de 54% des cas) ou par les conjoints dans les autres pays. Les parents sont sollicités surtout au Burkina Faso et en Guinée. La migration des plus vieilles générations est financée principalement par les parents ou par elles –mêmes surtout en Guinée et en Mauritanie ou par le conjoint surtout au Sénégal.

L'installation en ville et les modalités d'insertion

Il est admis que les migrants provenant des milieux ruraux, socialisés suivant des valeurs quelque peu différentes du milieu urbain, ne peuvent s'adapter à la nouvelle culture urbaine, aux nouvelles structures socio-économiques, aux différentes situations résultant des méthodes

de travail, sans passer par un processus graduel de changement. L'arrivée des migrants en ville et leur installation constituent une étape importante de ce processus d'adaptation.

Au tableau 5, figurent les réponses relatives à l'aide reçue par les migrants au moment de leur installation en ville. Près de 80% des migrants ont reçu de l'aide. Les femmes sont plus assistées que les hommes (87% contre 73% pour les hommes).

Cette aide est fournie essentiellement par les parents pour près de 39%. En plus des parents, les femmes reçoivent l'aide d'autres sources (non précisés). Ces sources peuvent être les conjoints, si toutefois, la femme est venue rejoindre son mari en ville.

Selon la génération, on observe que les plus jeunes sont plus aidées que les plus vieilles et ce quelle que soit le sexe. En outre, chez les hommes, l'aide reçue par les jeunes provient essentiellement des parents (54% contre seulement 15% pour les plus vieilles générations). Le secours des amis est de plus en plus fréquent pour jeunes générations.

Chez les femmes, alors que les plus vieilles générations reçoivent leur aide bien plus des parents (56%), les générations intermédiaires, reçoivent la leur davantage d'autres sources. Pour les plus jeunes c'est moins tranché entre les parents et les autres sources.

Tableau 5 : Provenance de l'aide reçue selon la génération et par sexe (flux rural-urbain)

Ensemble				
	15-29 ans	30-49 ans	50 ans&+	Total
Personne	10,5	34,8	49,3	20,2
Parents	46,0	23,9	30,3	39,0
Amis	15,2	12,7	7,7	13,9
Autres	28,3	28,6	12,7	26,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Hommes				
Personne	11,8	37,3	68,0	26,6
Parents	53,6	23,6	14,6	39,3
Amis	18,2	15,5	6,6	16,0
Autres	16,4	23,6	10,8	18,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Femmes				
Personne	9,4	29,0	18,7	13,2
Parents	40,0	24,5	55,9	38,8
Amis	12,9	6,0	9,4	11,5
Autres	37,7	40,5	16,0	36,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Suivant les pays, les migrants semblent plus aidés en Guinée (94% pour les hommes et pour les femmes), moins au Niger et en Mauritanie (respectivement 49% pour les hommes et 70 % pour les femmes). L'aide des parents est dominante en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso, en Mauritanie et au Sénégal, quel que soit le sexe. Celle des amis est plus importante en Guinée et au Niger.

Notons que les femmes reçoivent l'aide d'autres sources en proportions plus importantes que les hommes. Ces aides concernent plus du tiers des femmes au Burkina Faso, en Guinée, au Mali et au Sénégal. L'aide du conjoint n'étant pas spécifiée, il s'agirait probablement pour ces femmes de l'aide reçue auprès des maris qu'elles rejoindraient ainsi en ville.

Nature et durée de l'aide reçue

Étant donné l'ampleur de l'aide et le nombre important de migration en ville, on s'attendrait, si l'on tient compte des conditions de vie de plus en plus difficiles des familles en ville, que celle-ci prenne des formes et des durées variables.

Les difficultés de codification de la nature de l'aide ne nous a pas permis de faire une exploitation systématique des réponses relatives à cette variable. Les données de la Côte d'Ivoire que nous avons pu exploiter, indiquent que l'aide couvre trois domaines plus ou moins importants selon le cas : le logement (ou hébergement), l'alimentation et l'argent. Dans ce pays, 28% des migrants ont reçu une assistance en matière de logement uniquement, 36% en logement et alimentation et 15% en logement, alimentation et argent.

Tableau 6 : Durée de l'aide reçue selon la génération et par sexe (flux rural-urbain)

Ensemble				
	15-29 ans	30-49 ans	50 ans&+	Total
Moins de 6 mois	63,1	62,3	51,1	62,4
6 à 11 mois	11,6	13,1	18,2	12,2
12 mois 1 +	25,3	24,6	30,7	25,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Hommes				
Moins de 6 mois	59,2	64,7	43,4	60,3
6 à 11 mois	8,1	15,1	23,6	11,6
12 mois 1 +	32,7	20,2	33,0	28,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Femmes				
Moins de 6 mois	65,4	54,3	68,2	64,4
6 à 11 mois	13,8	6,2	6,2	12,8
12 mois 1 +	20,8	39,5	25,6	22,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

La durée de cette aide (Tableau 6), est effectivement variable, allant de moins de six mois, à un temps illimité. En effet, certains migrants ont déclaré avoir reçu de l'aide tout au cours de leur séjour. Dans l'ensemble 62% des migrants déclarent avoir reçu de l'aide pendant moins de 6 mois de séjour, 12% de 6 à 11 mois et 25% pour plus de 12 mois. Les hommes semblent être aidés plus longtemps que les femmes. Ainsi, 40% des hommes sont aidés pour une durée de 6 mois et plus contre 35% des femmes. Il ne semble pas y avoir de différences importantes entre les générations.

Selon le pays (Annexe 4), l'assistance est plus courte au Mali et plus longue au Burkina Faso et au Sénégal soit respectivement 27% et 52% des migrants assistés pour une période excédant six mois. C'est au Burkina Faso et en Mauritanie où l'on a les plus fortes proportions d'aide de plus longue durée (12 mois et plus), environ 40% des migrants tandis qu'au Mali l'assistance de plus longue durée est la plus faible (12% seulement des migrants).

Par sexe, l'aide fournie aux hommes semble plus longue au Burkina Faso, en Guinée et au Sénégal (16 à 25% pour une durée de 6 à 11 mois; 27 à 47% pour une durée d'un an ou plus). Elle est plus courte au Mali avec près du quart seulement des migrants qui bénéficient d'une assistance pour une durée de plus de six mois.

Chez les femmes, le Mali et la Mauritanie se distinguent par une assistance beaucoup plus importante au cours des cinq premiers mois, soit près de 90% des migrantes. Au delà les proportions de migrantes aidées sont relativement très faibles (4% pour une période de 6 à 11 mois et 4 à 6% pour une période de plus de 12 mois). Dans les autres pays, on observe les plus fortes proportions de migrantes assistées pour une durée plus longue en Côte d'Ivoire et au Niger (respectivement 45% et 32%).

Les modalités d'insertion en ville

L'insertion sociale

Notre approche est que l'insertion sociale ou socioculturelle est une étape du processus général d'adaptation du migrant au contexte urbain. Ce processus général est appréhendé par l'ensemble des rapports sociaux que le migrant établit avec les différents acteurs de ce nouvel environnement. De là, nous avons choisi la connaissance de la langue du milieu et l'appartenance aux associations locales comme variables susceptibles de saisir le degré d'insertion sociale.

S'agissant de la connaissance de la langue du milieu d'accueil, les immigrants sont unanimes : dans tous les pays la plupart des immigrants connaissent la langue de leurs milieux d'accueil (80% des cas). Seule la Côte d'Ivoire fait exception. Pour ce pays l'importance et la diversité de l'immigration et en particulier de l'immigration étrangère, peuvent en être la cause. Quoiqu'il en soit, les réponses relatives à cette question peuvent être interprétées de deux manières. La première consiste à les interpréter par rapport à la présence des réseaux. De ce fait, on pense que tout migrant qui arrive en ville, trouve la possibilité de s'insérer dans des réseaux (de parenté, ethniques, etc.) auxquels, il peut s'identifier linguistiquement. Cette explication renvoie cependant à l'analyse différentielle de l'évolution historique et de la formation des communautés nationales en ville qui elle-même dépend de plusieurs facteurs tels que les rapports avec l'administration coloniale, les attitudes vis-à-vis de l'école coloniale, la position par rapport à l'exercice du pouvoir politique. La seconde manière consiste à les interpréter en rapport avec la connaissance de la langue nationale dominante. Dans toutes les capitales africaines, une langue nationale domine. C'est le cas du Wolof à Dakar, du Bambara à Bamako, du Hassania à Nouakchott, etc. La connaissance de cette langue dans l'arrière pays dépend de sa force d'interpénétration dans les autres communautés.

En définitive, on peut retenir que la connaissance par le migrant de la langue du milieu d'accueil (ici milieu urbain), s'explique bien plus par l'existence des réseaux de solidarité en ville et constitue de ce fait un indice de la possibilité d'une adaptation sans heurts.

En ce qui concerne l'appartenance aux associations locales, près du quart seulement des migrants appartiennent à des associations locales, avec des pourcentages plus élevés au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Guinée et au Niger (près du tiers) et des pourcentages plus faibles au Mali et au Sénégal (à peine le cinquième), et surtout en Mauritanie (moins de 5%). Les hommes semblent adhérer aux associations plus que les femmes (33% contre 22%) et ce dans presque tous les pays.

L'appartenance aux associations dépend d'abord de leur existence. La loi régissant la création et la reconnaissance des associations n'est pas toujours flexible et dépendrait de l'ambiance politique du pays. Aussi, dans un contexte de transition démocratique quelque peu difficile (fin des années 80 et début des années 90), dans la plupart des pays, l'immigrant de par son statut, peut préférer être observateur en se laissant quelque peu à l'écart de ces regroupements qui ne sont pas toujours vus par du bon œil par le politique.

D'autres facteurs peuvent justifier le fait que peu d'immigrants adhèrent aux associations locales. Parmi les justifications fournies par les immigrants eux-mêmes, figurent l'arrivée récente (24%) et le manque d'intérêt (45%), soit au total plus des deux tiers des cas.

Ce peu d'intérêt des immigrants vis-à-vis des associations signifie-t-il que celles-ci ne jouent pas un grand rôle du point de vue de l'insertion? Vu la proportion relativement importante d'immigrants justifiant leur non-appartenance par le manque d'intérêt, on est porté à le croire. Dans cette perspective, on peut supposer que les immigrants recourent à d'autres canaux, mais lesquels? La réponse à cette question nécessite une recherche plus poussée.

Par ailleurs si le faible attrait des associations peut s'interpréter par leur pouvoir limité en matière d'insertion des immigrants, il faut admettre que le fonctionnement de ces associations tout comme les autres structures sociales, suivent l'évolution de la société et en particulier ont dû subir les conséquences de la crise qui a affecté l'ensemble de la sous-région. Les associations locales, telles que décrites par la littérature des années soixante et soixante-dix, ont joué un rôle important à la fois d'insertion socio-économique et d'apprentissage politique pour les immigrants en ville. Elles semblent remplir de moins en moins ce rôle. Ce serait alors utile de savoir comment le mouvement associatif a évolué et quelle est la nature des difficultés auxquelles il est confronté, afin de saisir son incidence sur l'insertion en ville.

L'insertion économique

L'insertion économique ou professionnelle peut être définie comme cette étape du processus général d'adaptation où le migrant, par l'emploi qu'il obtient et exerce, les revenus qu'il en tire, devient matériellement autonome et intègre pleinement la vie économique urbaine. Cet accès au marché du travail urbain suit un processus et dépend d'un certain nombre de caractéristiques socio-démographiques.

Il a été demandé aux immigrants d'apprécier leur situation actuelle par rapport à la situation de leur résidence précédente. Les réponses ont été classées en quatre modalités : « meilleure », « la même », « pire » et « ne sait pas ». En postulant que l'objectif de la migration est l'amélioration de la situation du migrant, nous avons fait l'hypothèse que les immigrants ayant répondu par : « la même » ou « pire », n'ont pas réussi leur insertion et que l'insertion socio-économique réussie correspond à la modalité : « meilleure ». Nous avons alors eu recours au modèle de régression logistique pour apprécier comment les immigrants ayant « réussi » leur insertion, se distinguent des autres. Ceux qui ne se sont pas prononcés ont été éliminés de l'analyse.

Les résultats des équations de régressions sont présentés en annexe 5. Rappelons que les variables indépendantes retenues se présentent différemment dans les équations. Ceci est dû au fait qu'à partir de la matrice de corrélation, nous avons privilégié les variables selon leur pouvoir d'explication de la variable dépendante d'une part et de leur colinéarité d'autre part.

Autrement dit, si deux variables indépendantes sont fortement corrélées, nous avons retenu dans l'équation celle qui explique plus la variable dépendante.

Exception faite de la Mauritanie et de la Guinée où ces variables n'ont pas été utilisées, de manière générale, le sexe et l'âge expliquent ce que nous avons admis comme critère d'insertion socio-économique, à savoir le niveau d'appréciation de la situation actuelle du migrant par rapport à sa situation au lieu de départ. Ainsi donc, comparativement aux hommes, les femmes sont plus satisfaites de leur situation actuelle et semblent mieux s'insérer dans tous les pays, sauf au Sénégal. En ce qui concerne l'âge, deux cas de figure se présentent. Les moins jeunes s'insèrent plus que les jeunes. Ainsi, au Sénégal et au Burkina Faso ce sont les générations intermédiaires qui s'insèrent le plus. En Côte d'Ivoire, il s'agit des plus vieilles générations. A l'inverse, au Mali, en Mauritanie et au Niger, les jeunes et les plus vieilles générations, s'intègrent plus que les générations intermédiaires.

Le niveau d'instruction a aussi son effet sur l'insertion socio-économique. Au Burkina Faso, en Guinée et au Niger, les immigrants de niveau primaire semblent mieux s'insérer, alors qu'au Mali et au Sénégal c'est le contraire qui est observé. Bien plus, dans la plupart des pays, les immigrants de niveau d'instruction plus élevé sont moins insérés que ceux qui sont sans niveau.

Le statut matrimonial a été utilisé en Guinée et au Niger seulement. Dans le premier pays, il ne présente pas d'effet statistiquement significatif; dans le second, il fait apparaître un degré d'insertion plus élevé chez les célibataires comparativement aux autres statuts.

Le lien de parenté avec le chef du noyau a été utilisé au Burkina Faso et au Sénégal. Dans le premier pays, ce sont les chefs de noyau et leurs collatéraux qui s'insèrent mieux alors que dans le second ce sont plutôt les descendants du chef de noyau et ses collatéraux qui semblent mieux s'insérer.

Deux variables en rapport avec la situation de l'emploi : le statut du chef de ménage et celui de l'immigrant, ont donné des résultats contrastés. En Côte d'Ivoire, au Mali et en Mauritanie, les statuts autres s'insèrent mieux devant les indépendants et les salariés. En Guinée et au Sénégal, les chefs de ménage salariés s'insèrent, mieux que les indépendants et ces derniers mieux que les autres statuts. Au Burkina Faso les indépendants s'insèrent mieux que les salariés alors qu'au Niger ces deux statuts ne présentent pas de différences significatives entre eux et s'insèrent mieux que les autres statuts. S'agissant de l'immigrant, plutôt que le statut dans l'emploi, nous avons utilisé le type d'activité en deux modalités : actif occupé et chômeur. Cette variable n'a pas été utilisée en Côte d'Ivoire et en Guinée. Dans les autres pays où elle a été utilisée, les résultats vont dans le même sens : l'insertion socio-économique dépend beaucoup de la situation actuelle de l'immigrant. Ceux qui semblent mieux s'insérer ce sont ceux qui exercent une activité économique.

L'appartenance aux associations locales et la présence de parents en ville ont été utilisées sauf en Mauritanie. Ces résultats ne sont pas toujours ceux attendus. Ainsi par exemple, le fait d'appartenir à une association locale en ville est négativement lié à l'insertion socio-économique dans tous les pays sauf au Mali. La présence de parents en ville, contre toute attente, n'est pas un facteur d'insertion au Mali et en Côte d'Ivoire.

Dans tous les pays, l'ethnie a un effet différentiel sur l'insertion socio-économique. Les groupes dominants ne s'insèrent pas toujours mieux que les minorités. Au Burkina Faso, ce

sont les Manding et la plupart des autres groupes qui s'insèrent mieux que les Mossi. En Côte d'Ivoire, ce sont les Senoufo qui s'insèrent mieux, suivis par les Mandé, devant les Akan et les Voltaïques. Les Krou semblent s'insérer moins que tous les groupes.

En Guinée, les Soussou s'insèrent mieux devant les groupes Malinké et Peul qui ne présentent pas de différences statistiquement significatives. Ces groupes se classent derrière les autres ethnies qui semblent avoir deux fois plus de chance d'insertion. Il faut souligner pour le groupe Peul que l'on trouve également au Mali, au Niger, en Mauritanie et au Sénégal, qu'il a généralement une très faible chance d'insertion aussi bien par rapport aux groupes dominants (Bambara au Mali; Arabe en Mauritanie; Haoussa au Niger et Wolof au Sénégal) que par rapport à d'autres comme les Touareg au Niger, les Serer au Sénégal.

Enfin, nous avons pu avoir dans les modèles de quatre pays : la Côte d'Ivoire, le Guinée, le Mali et le Sénégal la variable qui permet de mesurer les chances d'insertion du motif de migration pour travail et de celui de migration pour études. Pour trois pays (Côte d'Ivoire, Mali et Sénégal), les immigrants pour cause de travail s'insèrent mieux que ceux dont le motif de migration est les études. C'est l'inverse qui est observé en Guinée.

Conclusion

L'analyse des immigrations des cinq dernières années en milieu urbain ouest-africain montre que la migration répond à des motivations différentes selon le sexe. La migration des hommes est motivée essentiellement par le travail tandis que les femmes migrent principalement pour des raisons liées à la vie de couple. Toutefois, des tendances nouvelles se dessinent chez les femmes pour ce qui des migrations ayant pour motif la recherche du travail.

Le rôle de la famille en amont et en aval du processus migratoire est primordiale. C'est ainsi que la famille participe à la prise de décision migratoire, notamment quand il s'agit de migrations féminines. En effet, ces migrations qui sont le plus souvent motivées par des événements liés à la vie de couple, sont associées à une décision impliquant le conjoint ou les parents. Cette personne que les femmes associent à leur prise de décision, habite le plus souvent à la résidence actuelle, c'est-à-dire au lieu d'immigration de celle-ci. Une première hypothèse serait que la plupart des femmes migrantes rejoignent leurs maris en ville qui s'y étaient établis auparavant. Ainsi donc l'amplification des mouvements migratoires féminins serait la manifestation de l'ajustement d'un processus migratoire dont la phase première a été par l'implantation en ville de précédentes vagues de migrations masculines.

Une seconde hypothèse serait celle relative à l'évolution des structures sociales. Les ménages et les familles afficheraient une plus grande tolérance vis-à-vis des migrations féminines. Comme paradoxe et en conformité avec la fonction de stratégie de survie, la migration doit être à la fois rupture et facteur de cohésion. Historiquement la migration des femmes a été contrôlée le plus possible pour fins de cohésion sociale. Les pouvoirs de décision traditionnellement détenus par les aînés, seraient donc en mutation tout comme l'ensemble des rapports de dépendance au sein des familles et/ou des ménages. Le niveau de prise de décision devient variable et distribué dans l'espace migratoire, rompant ainsi avec l'emprise traditionnelle des aînés dans les milieux de départ. Les relations tendraient vers une gestion plus concertée des décisions.

La famille participe au financement de la migration. Cette implication est plus importante d'un côté pour les jeunes générations et l'autre pour les femmes. Les jeunes hommes

recourent aux parents ou financent eux-mêmes leur migration. Quant aux femmes, leurs migrations sont financées le plus souvent par les conjoints ou à défaut par les parents. Contrairement aux hommes chez qui on observe un schéma relativement identique selon les pays, la situation des femmes présente des différences très substantielles. En Côte d'Ivoire, au Mali, en Mauritanie et au Niger, la migration féminine autofinancée est relativement la plus importante. Elle est plus jeune dans les trois premiers pays. Le recours au conjoint pour le financement de la migration est particulièrement important en Guinée, en Mauritanie et au Niger pour les plus jeunes; en Guinée, au Mali et au Sénégal pour les générations intermédiaires.

S'agissant de la migration féminine autofinancée, conformément à la logique de l'organisation traditionnelle des milieux ruraux, elle s'inscrit difficilement dans le cadre d'une stratégie familiale. Elle est plutôt conforme à une stratégie individuelle. Lorsqu'il s'agit de plus jeunes femmes, on peut penser qu'elles migrent pour cause de travail (comme au Mali pour préparer le trousseau de mariage), ou pour toute autre raison. S'il s'agit de femmes plus âgées, elles seraient probablement divorcées ou veuves et migreraient pour le remariage.

Le rôle de la famille en aval du processus migratoire se situe au niveau de l'accueil et de l'insertion des migrants dans leur nouveau cadre de vie. Ainsi par exemple au moment de leur installation en ville, la plupart des migrants sont aidés. Cette aide fournie principalement sous forme d'hébergement, d'aliments ou encore de l'argent, provient surtout des parents. Elle est concentrée sur les premiers six mois d'installation. Les hommes en bénéficient généralement plus que les femmes et ce, plus longuement. Une des raisons pourraient être que la plupart des femmes qui rejoignent leurs maris en ville, reçoivent en même temps de ces derniers l'aide dont elles ont besoin.

Enfin la modélisation du processus d'insertion socio-économique a révélé que le sexe, l'âge, le niveau d'instruction, le statut d'emploi, l'ethnie, le lien de parenté avec le chef de noyau ainsi que le statut de l'immigrant et celui du chef de ménage, constituent les facteurs principaux d'insertion. Ces facteurs agissent plus ou moins selon les pays. S'agissant du sexe, les femmes disposent d'une meilleure chance d'insertion que les hommes dans tous les pays sauf au Sénégal. Pour ce qui est des générations, les moins jeunes ont plus de chance d'insertion au Sénégal et au Burkina Faso à l'inverse du Mali, de la Mauritanie et du Niger où les chances d'insertion des jeunes semblent plus élevées. La relation entre l'ethnie et l'insertion révèle que les groupes dominants ne disposent pas toujours des meilleures chances d'insertion. S'agissant du statut du chef de ménage, les indépendants semblent avoir plus de chance d'insertion que les salariés au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Mali et en Mauritanie à l'inverse du Sénégal et de la Guinée où le contraire est observé. Dans tous les pays, l'insertion socio-économique dépend beaucoup du statut d'emploi de l'immigrant. Ceux qui s'insèrent mieux sont ceux qui disposent au moment de l'enquête une activité économique.

Annexe 3

Financement de la migration par sexe et génération selon le pays

Hommes, 15-29 ans								
Financement	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée	Mali	Mauritanie	Niger	Sénégal	Total
Personne	24,98	52,55	46,18	51,04	59,72	45,88	0,00	41,02
Conjoint	3,61	0,33	0,29	0,00	0,44	1,70	1,33	1,13
Parents	66,51	46,49	52,40	47,64	36,46	43,47	86,81	54,18
Autres	4,91	0,63	1,13	1,32	3,38	8,95	11,87	3,67
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Hommes, 30-49 ans								
Personne	90,52	77,49	82,50	86,49	70,06	81,29	0,00	82,11
Conjoint	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,58	0,00	0,06
Parents	0,00	5,26	15,65	3,45	2,37	6,41	54,00	5,25
Autres	9,48	17,24	1,85	10,07	27,57	11,72	46,00	12,58
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Hommes, 50 ans & +								
Personne	100,00	55,27	90,93	92,13	99,50	91,00	0,00	90,33
Parents	0,00	44,73	0,00	0,00	0,50	1,37	0,00	6,99
Autres	0,00	0,00	9,07	7,87	0,00	7,63	100,00	2,69
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Financement de la migration par sexe et génération selon le pays

Femmes, 15-29 ans								
Financement	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée	Mali	Mauritanie	Niger	Sénégal	Total
Personne	17,52	26,54	9,50	27,43	43,51	11,17	0,00	18,81
Conjoint	40,26	36,11	67,98	27,78	50,10	60,43	44,44	44,15
Parents	42,23	29,13	22,19	39,93	5,65	28,40	49,87	33,95
Autres	0,00	8,22	0,32	4,86	0,73	0,00	5,69	3,09
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Femmes, 30-49 ans								
Personne	0,00	53,39	8,78	35,66	54,53	39,92	0,00	25,01
Conjoint	53,89	44,83	75,48	61,64	45,47	48,64	88,40	61,95
Parents	11,33	1,77	12,25	1,81	0,00	10,14	6,87	6,66
Autres	34,78	0,00	3,49	0,89	0,00	1,30	4,73	6,38
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Femmes, 50 ans & +								
Personne	0,00	0,00	34,86	21,03	31,97	18,63	0,00	19,18

Annexe 5 :

Rapports de chance de l'appréciation de la situation actuelle selon les caractéristiques des immigrants (résultats des régressions logistiques partielles)

Référence	Variables	BF	CI	Guinée	Mali	Mauritanie	Niger	Sénégal
Hommes	Femmes#	0,6588	1,3138	0,1963	1,2271		2,5493	0,2798
15-29 ans	30-49 ans	4,1705	1,3511		0,3426	0,1457	0,6668	2,0255
	50 ans &+	-	3,3620		-	6,3186	1,1750	0,6690
N-scolarisé	Primaire	4,8877	-	4,2162	0,1986		1,1679	0,3897
	Second. & +	0,3476	-	0,0669	0,2602		0,6736	0,8517
Célibataire	Mariés	-	-	1,0702			0,8757	
	Autre	-	-	-			0,6218	
Épouse CN	Chef de Noyau#	5,4654						1,1664
	Fils/fille CN	-						4,8957
	Frère/sœur CN	14,7344						2,0236
	Autres	-						2,4352
CM salarié.	Indépendant#	0,0724	1,5301	0,1965	1,8013	13,4431	0,9881	0,4709
	Autre	0,0019	5,6581	0,4829	2,9094	40,9131	0,0938	-
Non-app. Assoc	Appar.Associat	0,9348	0,7300	0,7757	1,3306		0,8566	0,7817
Sansparents	Avec parents#	0,0979	0,4337	1,8206	0,7222		1,2911	3,3004
Immig. Chôm.	Imm. Occupés#	0,6766	3,4494		1,3249	5,0360	3,8684	-
Migr. Travail	Études		0,5789	1,2867	2,1530			0,4493

Burkina : Sexe : référence : les femmes; référence parenté : ceux ayant des parents; statut immigrant :référence : les occupés; Statut du CM : référence : salariés;

Pour les ratios des ethnies voir les sorties informatiques (annexe 14). Les ethnies de référence sont : Mossi (BF), Akan (CI), Malinké/Bambara (Mali et Guinée), Arabe (Mauritanie), Haoussa (Niger) et Wolof (Sénégal).